

Les schémas départementaux en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées adultes et enfants





Points abordés

- Etat d'avancement du schéma.
 - Au regard des priorités définies par la Corda du 04 décembre 2008
 - Au regard des actions portées par les Corta en 2009 visant le soutien au maintien à domicile
 - Au regard de la programmation des places en structures médico-sociales

- Année 2010 : Préparation du nouveau schéma

Votés le 22 juin 2006 par l'assemblée départementale, les deux schémas départementaux en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées fixent **le cadre de la politique départementale**.

Leur validité, d'une durée de cinq années, arrive à échéance en 2010

Présentation de la méthode de travail : recours à un prestataire pour une AMO à l'élaboration du nouveau schéma



Les priorités fixées par la Corda du 04 décembre 2008

■ Rappel

- La Corda est garante de la cohérence départementale des initiatives impulsées au sein des coordinations territoriales dans le cadre de la politique départementale et des schémas gérontologique et handicap
- Les Corta mettent en œuvre au niveau territorial les schémas

■ 5 priorités définies en 2008

- **Axe 1 PA** : La citoyenneté – Fiche action n°1.1 : La citoyenneté, (Développer le dossier unique de demande d'entrée en établissement pour personne âgée)
- **Axe 2 PA** : Le soutien à domicile – Fiche action n°2.4.1 : Prise en charge spécifique à domicile des personnes atteintes des maladies Alzheimer ou apparentées
- **Axe 1 PH** : La citoyenneté – Fiche action n°1.2 : Aide à la formulation du projet de vie
- **Axe 1PH** : La citoyenneté – Fiche action n°1.3 : La culture (Mettre en place une communication permettant de faire savoir aux personnes handicapées que les pratiques artistiques et la culture leur sont accessibles)
- **Axe 2 PH**: Le soutien à domicile – Fiche action n°2.1.1 : Organiser le transport à la demande (Recenser des obstacles à l'accessibilité)



Les actions conduites par les Corta en 2009

- *Sans être exhaustif, on citera les éléments suivants qui permettent de mettre en lumière un bilan satisfaisant:*
- Communication et promotion du dossier unique de demande d'entrée en établissement, réflexion sur la constitution de commissions de directeurs d'établissements (Sud Grésivaudan)
- Implication dans le projet d'expérimentation des MAIA (6 territoires)
- Organisation de conférences grand public sur le thème de la prévention du vieillissement, de l'entrée en établissement ...)



Les actions conduites par les Corta en 2009

- PAAT, organisation de conférences grand public sur les handicaps, mois de l'accessibilité sur le TAG, forums professionnels pour les Corta du Nord Isère
- Constitution de groupes de travail sur le transport à la demande (Vals du Dauphiné, Haut Rhône Dauphinois, Oisans, Trièves, Matheysine)
- Accès à la culture pour les personnes handicapées (Projet Culture et Lien social de la Corta de la Matheysine)
- Des réflexions qui devraient se concrétiser sur le champ de l'enfance (Pays Vizillois – action avec la PMI)



Les actions conduites par les Corta en 2009

- Renforcement des partenariats : SAVS, ASMI/OMSR, Alma, ODPHI
- Mise en œuvre de nouveaux dispositifs : Convention Appui, ETEL
- Mise en œuvre du dispositif expérimental logement adapté
- Des expérimentations locales en faveur du maintien à domicile des personnes
 - Garde occasionnelle du Trièves
 - Garde itinérante de nuit sur la commune de St Marcellin
 - Démarche qualité de la fédération ADMR
 - Soutien psychologique pour les professionnels et les personnes



Programmation pour Personnes Handicapées : état de la réalisation des places et perspectives

- Intervention de M. Stéphane Duval, Chef du service des établissements et services pour personnes handicapées



Programmation adultes handicapés

- Etat de réalisation sur le volet hébergement en décembre 2009
 - 85 places de FAM
 - 14 places de foyer de vie
 - 32 places de foyers d'hébergement
- En milieu ouvert
 - 37 places de SAJ
 - Les PAAT sur les 13 territoires

Les dernières ouvertures sur 2009

- Le FAM pour épileptiques sévères de St Etienne de St Geoirs
 - Un projet innovant complémentaire de l'IME « Les Violettes »



- Le foyer de vie pour handicapés psychiques de St Joseph de Rivière
 - Une qualité d'accueil sans précédent sur la maladie mentale





Les ouvertures 2010

- Foyer d'hébergement Les Loges de l'APAJH (Vaucanson)
 - En particulier pour les travailleurs d'ESAT (CPDS, EIA et Afipaeim)
- Premier foyer d'hébergement de l'Arche sur La Tronche (avec accueil de jour)
 - Une petite unité de vie « contenante » pour déficients intellectuels
- Foyer d'accueil médicalisé d'Envol Isère Autisme à l'Isle d'Abeau
 - 33 places pour adultes autistes
- Le projet « Saril » de l'APAJH sur la caserne de Bonne
 - Un projet d'intégration en milieu ordinaire



Programmation pour Personnes Handicapées : état de la réalisation des places et perspectives

- Intervention de Mme Geneviève CHEVAUX, chef du service des établissements et services pour personnes âgées

Bilan des réalisations à fin 2009

Type d'accueil	Places planifiées	Places installées	% de réalisation
Héb. permanent	1023	456	45%
Pers. Hand. âgées	197	74	38%
Accueil de jour	116	45	39%
Héb. temporaire	62	33	53%
TOTAL	1 398	608	43%



Bilan des réalisations 2009

- Février – 12 places EHPAD par transformation de places FL Vienne l'Argentière
- Avril – 19 places PUV Pont en Royans
- Mai – 15 places EHPAD + 2 ADJ - Corenc
- Juin – 60 places PHA – St Quentin Fallavier
- Novembre – 80 places EHPAD+5 ADJ Chante Soleil
- Décembre – 75 places EHPAD La Tronche



Fermeture de places enregistrées déménagement des volontaires sur Chante Soleil

- 16 places fermées sur Jarrie (avis défavorable de la commission de sécurité)
- Les unités Vaucanson et Abbaye des Delphinelles (38 places) ont été fermées à l'initiative de la ville de Grenoble (Vaucanson accueillera l'APAJH et l'Abbaye devrait être transformée en PUV non médicalisée accueillant des GIR 4 et 3 au maximum dès 2010)



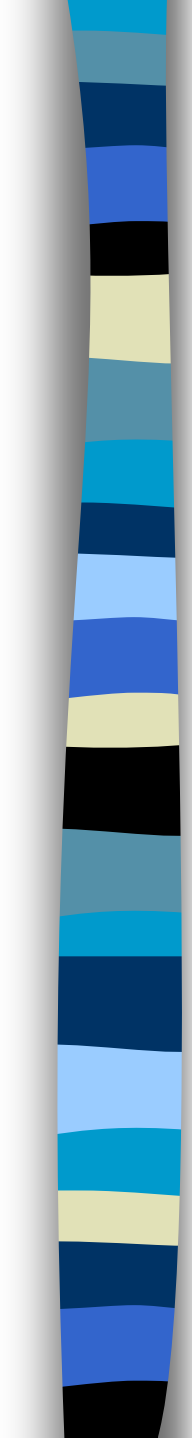
Les prévisions 2010 axées sur l'extension des établissements existants

- 17 places sur Monestier de Clermont
- 27 places sur Allevard +7 HT
- 17 places sur Vienne l'Argentière
- 18 places dont 14 PHA + 5 ADJ + 4 HT sur les Abrets
- 8 places d'ADJ+4 HT sur Villette d'Anthon



Une programmation bouclée et des travaux en cours

- Seules 153 places d'HP restent à financer par la programmation PRIAC et un seul projet n'a pas fait l'objet d'autorisation (Le dossier de création de l'EHPAD d'Eybens revalidé par le CROSMS en novembre 2009)
- Des travaux qui commenceront très prochainement : EHPAD de Seyssins, Bois d'Artas, St Martin Le Vinoux et Le Versoud



Des taux d'équipement fin 2009...

Les taux d'équipement en lits médicalisés
pour 1000 PA de + de 75 ans :

- Isère : 96.68 (avec population de 2010)
- Rhône Alpes : 129.7 (valeur 2009)
- France : 113.6 (valeur 2009)

Projets de restructuration sans extension de capacité (1362 places)

Capacité	Etablissement	Fin travaux
92	Délocalisation Ste M. d'Alloix+Touvet (St V. de Mercuze)	2010
84	Délocalisation La Bajatière (Grenoble)	2011
181	Restructuration Bellefontaine (Péage de Roussillon)	2010 (1ère tr)
72	Restructuration Le Perron (St Sauveur)	2010

Projets de restructuration sans extension de capacité (1362 places)

Capacité	Etablissement	Fin travaux
84	Réhabilitation Les Tournelles (Virieu sur Bourbre)	Au delà
77	HL de Vinay (possible création HT)	Au delà
110	Restructuration CH Pont de Beauvoisin	Au delà
151	Restructuration HL St Geoire en Valdaine	Au delà
171	Restructuration CH de Vienne	Au delà
220	Restructuration HL de Morestel	Au delà
120	Restructuration MR du CH de La Mure	Au delà



Un schéma à venir axé sur ...

- Le redéploiement de places existantes : Exemple Fontaine, Narvik
- La réponse aux besoins des 2 territoires les plus déficitaires après l'agglomération grenobloise : Isère Rhodanienne, Grésivaudan.
- La restructuration des établissements existants



Elaboration des schémas 2011-2015

Quelle méthodologie ?

- Un pilotage du projet par la Corda**
- Une sollicitation de l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs ainsi que des instances représentatives d'usagers**
- Une réflexion nourrie des travaux de chaque Corta (notamment les diagnostics territoriaux de l'autonomie)**
- Une réflexion nourrie des groupes de travail mis en œuvre en 2009 et des partenariats:**
 - Groupe de travail « Bientraitance »**
 - Groupe de travail « Aide aux aidants »**
 - Lettres de mission du Coderpa**



Elaboration des schémas 2011-2015

Quelle méthodologie ?

- La constitution de groupes de travail spécifiques (handicap rare...)**
- Le recours à un prestataire pour une mission d'accompagnement à l'élaboration des schémas**



Elaboration des schémas 2011-2015

Quel calendrier ?

- 1er trimestre 2010 : rédaction du CCTP
- 15 mars 2010 : lancement de la publicité
- 26 avril 2010 : remise des offres
- 12 mai 2010 : choix du prestataire
- CP de mai : notification du marché
- De mai à décembre : élaboration des schémas
- Décembre : présentation des schémas



Elaboration des schémas 2011-2015

Quels enjeux ?

Elaborer un prochain schéma autonomie dans l'idée d'une

- convergence des politiques personnes âgées et personnes handicapées
- prise en compte des politiques spécifiques en direction des personnes âgées et des personnes handicapées (adultes et enfants)

avec une exigence de valoriser le coût des actions et les indicateurs de suivi